



pour la cité humaine les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 18 juin 2007

Mise à jour :

Rédacteur : Y. Gascoin

15 Rue St Antoine – 69003 LYON

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Demande d'aménagements ponctuels en faveur des piétons

Fiche N°61 – 69340 Francheville - Réhabilitation de
la circulation des piétons dans la Grande Rue -

- **Situation** : 69340 Francheville – Grande Rue entre la Rue du Vieux Château et l'allée de l'Aubier, soit une longueur de 80 m environ (voir plan annexé).
- **Intensité du trafic piétonnier** : Moyenne, à cause des contraintes fortes et du risque pour les piétons les moins valides ou les plus jeunes. Mais potentiel important en raison de la situation en Centre Village et de la densification en cours de la zone, conformément au plan d'urbanisme.
- **Intensité du trafic auto** : Importante, surtout pour une rue d'aussi la faible largeur. Chaque année un peu plus forte depuis plus de 30 ans.
- **Nature du problème** : Circulation des piétons particulièrement incommode et dangereuse du fait de l'absence de trottoirs associée à une circulation automobile intense.
- **Exposé du problème** : A Francheville le Bas, la Grande Rue, constitue l'épine dorsale du village. Elle cumule, pour les déplacements locaux :
 - l'essentiel du trafic local tous modes (piétons, cycles et autos), du fait de la densité des équipements et commerces alentour ;
 - un trafic de transit important, qui s'est considérablement et continuellement développé depuis un longue période, car elle constitue l'itinéraire Nord / Sud le plus court.

Plus à l'Est, l'avenue du Chater (RD 42) a une fonction plus spécialisée de grand transit, puisque intégrée à un contournement Ouest de Lyon entre Brignais et Tassin. Elle est empruntée localement par les bus numéros 14 et 30 ainsi que par un autocar TER.

Entre l'avenue du Chater et la rue de la Poste, la Grande Rue est à sens unique Nord / Sud (1 voie de circulation, 1 file de stationnement et 2 trottoirs, voir photo N°1).

Au Sud de la rue de la Poste, il y a un double sens de circulation (voir photo N°2).

A la sortie du bourg, juste après le pont sur l'Yzeron, la circulation peut éclater en 3 directions : l'avenue de Taffignon (raccordement par un demi-diffuseur), la montée des Roches et la rue de la gare

La section critique de la Grande Rue se situe entre l'allée de l'Aubier et la rue du Vieux Château, soit une longueur de 80 m. La largeur entre façades est inférieure à 7 m, se décomposant en un minuscule trottoir Ouest (1 m) ne permettant pas le croisement de 2 piétons, une chaussée étroite à double sens (5,50 m) fortement circulée aux heures de pointe du matin et du soir et un chasse-roues Est (0,20 m), impraticable par les piétons.(Voir photo N°3)

En conséquence, la circulation des piétons, refoulés contre les façades par le trafic auto, est particulièrement incommode. (Voir photo N°3). Elle est aussi dangereuse. Ceux qui viennent du côté Est sont contraints de traverser la rue 2 fois pour se déplacer le trottoir Ouest. En cas de croisement sur trottoir, l'un des 2 piétons doit descendre sur la chaussée avec les risques qui en découlent. Les familles évitent maintenant d'emprunter cette section à pied avec leurs enfants, par crainte d'un accident. Les personnes utilisant des poussettes ou des caddies sont encore plus gênées. Le passage de fauteuils roulants est exclu.

De plus, cette section est située au bas de descentes plus ou moins marquées, ce qui entraîne, automatiquement et indéniablement une certaine mise en vitesse des voitures :

- surtout dans le sens Sud / Nord, où la pente est la plus forte ;
- mais aussi dans le sens Nord / Sud, où les véhicules, bien que ralentis par le "Cédez le passage" à l'intersection avec la rue de la Poste, se relancent aussitôt après.

Afin de calmer un peu les vitesses il a été posé deux coussins "berlinois" (un dans chaque sens) au niveau de l'impasse la Grande Cour (Voir photo N°4). Ce dispositif entraîne un bref ralentissement sur environ 20 m de part et d'autre du coussin et non pas sur la totalité (80 m) de la section critique, car les voitures se relancent aussitôt l'obstacle franchi. A défaut de séparation matérielle des 2 sens de circulation, certains conducteurs vont même jusqu'à contourner le coussin en se déportant sur la voie opposée (par un parcours en S), lorsqu'elle n'est pas occupée.

En conclusion, on observe sur cette section la pression croissante (chaque année un peu plus forte depuis plus de 30 ans) exercée par les plus forts (les automobilistes) sur les plus faibles (les piétons) qui se trouvent ainsi refoulés, exclus et marginalisés, donc de moins en moins nombreux. Cette situation est indigne d'un centre village où les rapports entre les différents usagers de la rue devraient être beaucoup plus équilibrés, dans l'intérêt de la Cité.

- **Nos demandes :** Nous demandons que la situation des piétons soit réhabilitée à un niveau leur permettant de se déplacer dans des conditions plus "normales" ? C'est à dire :
 - disposer de trottoirs d'au moins 1,50 m de chaque côté de la rue ;
 - côtoyer une circulation auto pratiquant une faible vitesse, eu égard à la grande proximité des piétons.
- **Nos propositions .** Nous envisageons 2 cas :

Dans un premier temps où l'on serait contraint de prolonger pendant quelque temps le double sens de circulation, nous suggérons :

- de réduire les vitesses pratiquées sur toute la section (80 m) en implantant, à chaque extrémité, une surélévation transversale de chaussée bien marquée (hauteur : 0,15 m / Rampant de 1 m). Entre les deux, la chaussée pourrait être établie en pavés assez grossiers de façon à maintenir une faible vitesse par le seul effet du roulement sur cette surface. Les coussins, devenus inutiles, seraient déposés. Le pavage pourrait s'inscrire entre les façades. Les bordures de trottoir seraient donc supprimées ;
- de porter la circulation des piétons à 1,50 m environ (d'un seul côté par manque de largeur) et de la sécuriser, vis à vis de la circulation auto, par des éléments discontinus (bornes, potelets, éléments de barrière, etc. ...). Enfin une vitesse adaptée (20 km/h ?) devrait être prescrite. Sous ces conditions, celles d'une zone 30 renforcée, le CERTU (Service technique spécialisé de l'Equipement) recommande de ne pas tracer des passages piétons car la traversée peut alors se faire n'importe où avec la sécurité requise ;
- de rendre plus commode la sortie auto depuis l'impasses de la Grande Cour par la pose de feux commandés à la demande (boucle magnétique).

A plus long terme, il sera indispensable de mettre cette section en sens unique pour y inscrire un double trottoir de largeur décente. Le choix d'un itinéraire de contournement est assez difficile, en raison de la configuration locale.

Nous proposons de mettre la Grande Rue en sens unique Sud / Nord entre l'avenue de Taffignon et l'allée de l'Aubier (accès au parc de stationnement des Trois Oranges).

Un itinéraire de substitution est donc à trouver pour le sens Nord / Sud.

A l'Est, l'avenue du Chater convient (Voir photo N° 5).

Plus difficile est la suite du contournement, au Sud.

La rue du Vieux Château paraît inapte à recevoir un trafic accru pour plusieurs raisons. Sa largeur est trop faible.(voir photo N°6) C'est la raison pour laquelle elle a été mise en sens unique, d'Est en Ouest et réservée aux riverains. La circulation des piétons est aussi à l'étroit. Elle dessert une école. Le carrefour avec l'avenue du Chater est mal adapté, etc. ...

Plus au Sud, l'avenue de Taffignon (RD 75) est une voie interurbaine dotée de larges caractéristiques. Mais, en venant de l'Est (carrefour RD 42 / RD 75) on ne peut pas rejoindre la Grande Rue. Le raccordement à cette rue se fait seulement par un demi-diffuseur, orienté vers l'Ouest (Francheville le Haut). Nous proposons donc de compléter ce diffuseur :

- .soit par un tourne à gauche sur la RD 75 permettant de rejoindre la bretelle de sortie en provenance de Francheville le Haut ;
- soit par une bretelle bidirectionnelle permettant la sortie en direction de la Grande Rue, en sus de l'actuelle entrée vers l'Ouest. Nous donnons, à titre indicatif, (voir plans annexés) le schéma d'un tel complément.

o o o o o o o o o

PJ : Plans et photos commentées.

69340 Francheville - Réhabilitation de la circulation des piétons dans la Grande Rue – Photos.



Photo N°1 : la Grande Rue, vue vers le Sud, à l'intersection avec la rue de la Poste. Section en sens unique, avec trottoirs. Circulation intense.



Photo N°2 : la Grande Rue, vue vers le Sud, à la hauteur de la place du Chater. Début de la section critique de 80 m. Etroite, circulation intense. Les piétons n'y sont pas les bienvenus !



Photo N°3 : la Grande Rue, vue vers le Nord, à la hauteur de l'impasse de la Grande Cour. Les piétons, refoulés par la circulation auto, rasant les murs. Leur croisement est impossible. Poussettes, caddies, enfants et fauteuils roulants sont exclus de fait.



Photo N°4 la Grande Rue, vue vers le Sud, à la hauteur de l'impasse de la Grande Cour. Les coussins "berlinois". Aussitôt franchis, les voitures se relancent. Effet de ralentissement sur 2 X 20 m, au plus. Certains les contournent.

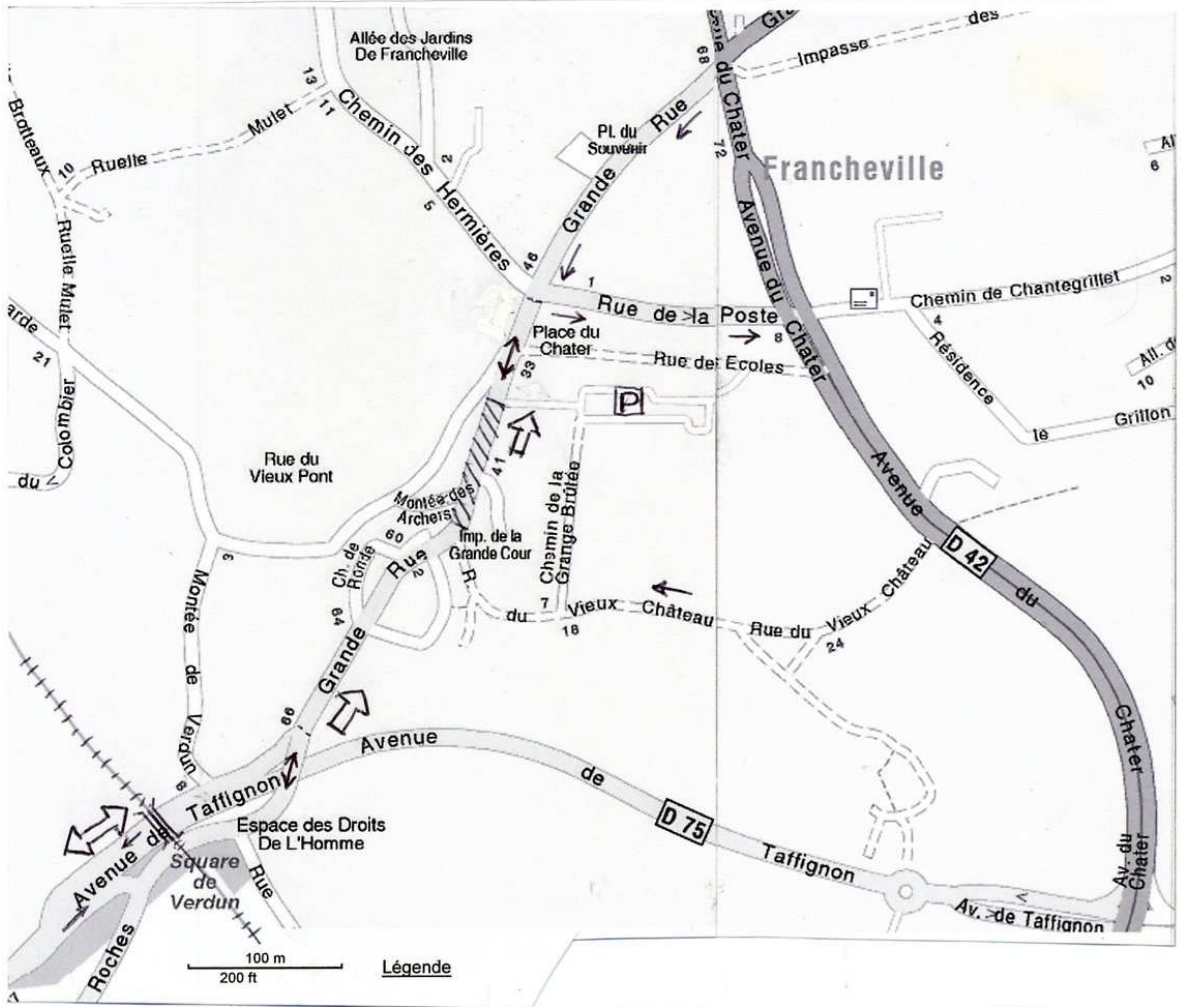


Photo N°5 : l'avenue du Chater, voie de transit. Vue vers le Nord à la hauteur de la Grande Rue. Au centre, le couloir bus.



Photo N°6. La rue du Vieux Château, vue vers l'Est en son milieu. En sens unique. Trop étroite pour y dévier l'un des sens de circulation de la Grande Rue.

Réhabilitation de la circulation des piétons dans la Grande Rue 69340 Francheville - Plans.



- | | | | | |
|----------------|--|----------------------|--|-----------------------------|
| Légende | | Section critique | | Nouveau sens unique proposé |
| | | Sens unique existant | | Nouveau double sens proposé |

Détail du diffuseur de la RD 75

